

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU

## 18 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit du mois de mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MONTFAUCON EN VELAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire des ses séances, sous la présidence de **Mr François Régis SABY, Maire.**

Nombre de conseillers afférent au Conseil Municipal : 15  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de conseillers présents : 13  
Absents : 02  
Pouvoir : 01

**Date de convocation :** 10/03/2021

**Date d'affichage :** 10/03/2021

**PRESENTS :** François Régis SABY, Marie Laure JAMES, Lucien MOUNIER, Sophie VALLA, Jean Paul BARRALON, Céline MASSARDIER, Marie-Jo MONTEIL, Chantal SMAJDOR, André SAGNOL, Brice AULAGNON, Franck BARALON, Sonia SOUVIGNET, Denis BARRALON

**ABSENTS avec POUVOIRS:** Anne- Marie CHOMARAT à Marie Laure JAMES

**ABSENTS :** Jean Paul GIBERT

Mr Franck BARALON a été élu secrétaire.

---

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation des comptes de gestion 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité les Comptes de Gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.

- Compte de Gestion Commune
- Compte de Gestion Eau
- Compte de Gestion Assainissement
- Compte de Gestion Lotissement des Fourches
- Compte de gestion Lotissement Mons Falco

---

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation des comptes administratifs 2020**

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité des membres présents les Comptes Administratifs 2020, présentés par Mme JAMES Marie Laure, 1ère Adjointe, et dressés par M. François Régis SABY, Maire :

- Compte Administratif Commune

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</u>	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Recettes	Dépenses
1 364 215,68	- 924 827,15
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	
<u>INVESTISSEMENT 2020</u>	
Recettes	Dépenses
1 268 847,52	1 072 783,27

- Compte Administratif Eau

<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>		
<b><u>FONCTIONNEMENT 2020</u></b>		
Recettes		Dépenses
<b>145 214,42</b>	-	<b>136 457,51</b>
<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>		
<b><u>INVESTISSEMENT 2020</u></b>		
Recettes		Dépenses
<b>16 248,00</b>	-	<b>117 409,45</b>

-  
- Compte Administratif Assainissement

<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>		
<b><u>FONCTIONNEMENT 2020</u></b>		
Recettes		Dépenses
<b>83 507,92</b>	-	<b>85 431,03</b>
<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>		
<b><u>INVESTISSEMENT 2020</u></b>		
Recettes		Dépenses
<b>49 327,28</b>	-	<b>114 273,80</b>

-  
- Compte Administratif Lotissement des Fourches

<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>		
<b><u>FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT</u></b>		
<b><u>2020</u></b>		
Recettes		Dépenses
<b>137 093,06</b>	-	<b>137 093,06</b>

-  
- Compte Administratif Mons Falco

<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>		
<b><u>FONCTIONNEMENT 2020</u></b>		
Recettes		Dépenses
<b>302 123,46</b>	-	<b>302 123,46</b>
<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>		
<b><u>INVESTISSEMENT 2020</u></b>		
Recettes		Dépenses
<b>114 756,65</b>	-	<b>269 927,96</b>

---

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**OBJET DE LA DELIBERATION : Affectation de résultat budget commune et assainissement**

Après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2020, considérant que les comptes sont exacts, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,

Constatant que le compte administratif de la commune fait apparaître un excédent d'exploitation de 489388.53 €, il est décidé d'affecter 439388.53 € en investissement et 50 000 € en fonctionnement.

Constatant que le compte administratif du budget assainissement fait apparaître un excédent d'exploitation de 15148.85 €, il est décidé de l'affecter en investissement

---



**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**  
**OBJET DE LA DELIBERATION : Vote des taux d'imposition**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2020 et de les reconduire à l'identique sur 2021 soit :

- Foncier bâti = 20.39 %
- Foncier non bâti = 68.41 %

---

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**  
**OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation des budgets 2021**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, APPROUVE

- COMMUNE:
  - Section de fonctionnement : 1 409 843.00 €
  - Section d'investissement : 1 436 160.13 €
- EAU :
  - Dépenses et recettes de fonctionnement : 167487.19 €
  - Dépenses et recettes d'investissement : 160 445.27 €
- ASSAINISSEMENT
  - Dépenses et recettes de fonctionnement : 87 005.00 €
  - Dépenses et recettes d'investissement : 134 476.04 €

**LOTISSEMENT LES FOURCHES :**  
Dépenses et recettes de fonctionnement : 155 398.06 €  
Dépenses et recettes d'investissement : 260 000 €

**NOUVEAU LOTISSEMENT**  
Dépenses et recettes de fonctionnement : 273 332.96€  
Dépenses et recettes d'investissement : 352 879.65 €

---

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**  
**OBJET DE LA DELIBERATION : Réfection de la toiture de l'église**

Monsieur le Maire rappelle le projet de réfection de la toiture de l'église prévu au budget primitif 2021.

Il indique qu'il a été lancé une consultation des entreprises par voie de procédure adaptée.

Une seule entreprise ayant répondu :

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Menuiserie Charpente d'Aulagny qui est conforme avec l'appel d'offres : son devis s'élève à 69 959.29 € HT.

---

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**OBJET DE LA DELIBERATION : Adhésion au groupement de commande du SDE43**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes du SDE43 pour participer à la consultation pour la fourniture de gaz et d'électricité.

---

Plusieurs autres questions ayant été abordées, la séance est levée vers 22h50.

**Le secrétaire de séance**



**Le Maire**

